



## 7726 - L'importance de Jérusalem pour les Musulmans et la question de savoir si les Juifs y ont droit

---

### question

Etant musulman, j'entends toujours dire que Jérusalem est importante pour nous. Mais pourquoi ? Je sais que le Prophète Jacob (bénédition et salut soient sur lui) a construit la mosquée al-Aqsa dans cette ville et que Muhammad (bénédition et salut soient sur lui) y a dirigé la prière pour les prophètes antérieurs, ce qui confirme l'unité du message et de la révélation divins. Existe - il une autre raison majeure pour (justifier) l'importance de la ville ou tirerait-elle son importance pour nous du simple fait que nous avons affaire à des Juifs ? Il me semble que les Juifs possèdent de la ville une part plus importante que la nôtre ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, l'importance de Jérusalem.

Sachez (puisse Allah vous accorder Sa miséricorde) que Jérusalem possède de nombreux mérites :

- Allah le Très Haut l'a qualifié dans le Coran de béni : **Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur (Mouhammad), de la Mosquée Al-Harâm à la Mosquée Al-'Aqsâ dont Nous avons béni l' alentour afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C' est Lui, vraiment, qui est l' Audient, le Clairvoyant.** (Coran, 17 : 1). Or tout Jérusalem occupe les alentours de la mosquée. Aussi tout cet espace est béni.

- Allah le Très Haut l'a qualifié de saint dans Ses propos transmis par Moïse (psl) : **ش mon peuple! Entrez dans la terre sainte qu' Allah vous a prescrite. Et ne revenez point sur vos pas (en refusant de combattre) car vous retourneriez perdants.** (Coran, 5 : 21).

- Jérusalem abrite la mosquée al-Aqsa. Or une prière dans cette mosquée vaut 250 prières.



D'après Abou Dharr (P.A.a) : « Nous nous demandions en présence du Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) laquelle des deux mosquées (celle du Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) et celle de Jérusalem) était meilleure ... et le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) dit alors : « Une prière dans ma mosquée est meilleure que quatre prières là-bas. Pourtant, quel excellent lieu de prières ! Il s'en faut de peu (pour que vienne une époque où) l'on préférera posséder une parcelle de terre égale en longueur de la corde (Shatan) avec laquelle on attache son cheval, et à partir de laquelle on puisse apercevoir Jérusalem, au reste de l'ensemble des biens du monde... (rapporté par al-Hakim, 4/509 et déclaré authentique par lui, avis partagé par adh-Dhahabi et al-Albani dans as-Silsila as-Sahihah à la fin des propos relatifs au hadith n° 2902).

Une prière dans la mosquée du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) vaut 1000 prières. Aussi une prière dans la mosquée al-Aqsa vaut 250.

Quant au célèbre hadith selon lequel une prière y vaut 500 prières, il est faible. Voir Tamam al-minna de Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) p. 292.

- L'Antéchrist borgne n'y entrera pas compte tenu du hadith : **en fait, il (l'Antéchrist) étendra sa domination sur toute la terre à l'exception des sanctuaires (de La Mecque et de Médine) et de Jérusalem** (rapporté par Ahmad, 19665 et jugé authentique par Ibn Khouzayma, 2/327 et Ibn Hibban, 7/102) ;

- L'Antéchrist sera tué près de là par Jésus fils de Marie (psl) d'après ce hadith : **le fils de Marie tuera l'Antéchrist à l'entrée de Ludd.** (rapporté par Mouslim 2937 à partir d'un hadith de Nawas Ibn Sam'an).

Ludd est une localité près de Jérusalem.

- Le messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a été transporté nuitamment depuis la mosquée sacrée jusqu'à la mosquée de Jérusalem comme l'affirme le Très Haut en ces termes : **Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur (Mouhammad), de la Mosquée Al-Harâm à la Mosquée Al-'Aqsâ** (Coran, 17 : 1).



- C'est la première qibla (direction vers laquelle le musulman doit s'orienter quand il prie) des Musulmans conformément à ce hadith rapporté par al-Bara (P.A.a) : **Le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) s'était orienté vers Jérusalem pendant ses prières) durant seize ou dix sept mois** (rapporté par Boukhari, auteur de la présente version, et par Mouslim, 525.

- l'un des points de réception de la révélation divine, une patrie des prophètes, ce qui est connu et reconnu.

- Jérusalem abrite l'une des mosquées vers lesquelles il est permis de voyager spécialement pour les visiter.

Abou Hourayra (P.A.a) a rapporté que le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : **l'on ne scelle une monture si ce n'est vers l'une des trois mosquées : la mosquée sacrée, la mosquée du Messenger (bénédictioin et salut soient sur lui) et la mosquée de Jérusalem** . (Rapporté par Boukhari, 1132 et Mouslim, 827 d'après un hadith d'Abou Said al-Khoudri qui commence en ces termes : **Ne scellez pas de monture si ce n'est ...**

Le Messenger (bénédictioin et salut soient sur lui) a une fois dirigé la prière pour les prophètes à al-Aqsa selon un long hadith (dans lequel on lit : **quand arriva l'heure de la prière, il leur servit d'imam** (rapporté par Mouslim, 172 d'après un hadith d'Abou Hourayra.

De ce fait, il n'est permis de se rendre à aucun point de la terre pour un but cultuel en dehors de ces trois mosquées.

Deuxièmement, la construction de la mosquée al-Aqsa par Jacob (psl) ne signifie pas que les Juifs y ont plus de droits que les Musulmans puisque Jacob était un adepte de la foi en l'unicité absolue d'Allah alors que les Juifs sont polythéistes. Par conséquent, ce n'est pas parce que leur père Jacob avait construit la mosquée que celle-ci leur revient de droit. Car il l'avait construite pour que les monothéistes en fissent un lieu de prière, même s'ils n'étaient pas de sa descendance et que les polythéistes en fussent exclus, même s'ils étaient ses fils. En effet, l'Appel des prophètes n'est pas raciste ; il est plutôt fondé sur la piété.



Troisièmement, s'agissant de vos propos selon lesquels le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dirigé la prière des prophètes antérieurs et que cela confirme l'unité du message et de la révélation divins, cela est exact par rapport à l'origine de la religion des prophètes et de leur foi. En effet, ils ont tous puisé dans la même source que constitue la Révélation, et leur foi commune est la foi en l'unicité absolue d'Allah, le seul objet de leur culte, en dépit de la différence de leurs législations dans les détails. Voilà ce que notre prophète (bénédiction et salut soient sur lui) confirme en ces termes : **Je suis celui qui a le plus de droit sur Jésus fils de Marie ici-bas comme dans l'au-delà ; les prophètes sont des frères consanguins. Leurs mères sont différentes, mais leur religion est une.** (rapporté par Boukhari, 3259 et Mouslim, 2365).

L'expression **ikhwatoun li'allat** signifie qu'ils sont des frères consanguins et non germains parce que fils de différentes co-épouses.

Nous mettons en garde ici contre la croyance que les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans partagent encore la même source religieuse, puisque les Juifs ont altéré la religion apportée par leur prophète. Bien plus, leur religion leur enseigne de suivre notre prophète et de ne pas le rejeter. Mais ils n'ont pas cru en la prophétie de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) et ils ont associé d'autres (divinités) à Allah.

Quatrièmement, les Juifs ne possèdent aucune part de Jérusalem, puisque, même s'ils avaient jadis occupé cette terre, elle est redevenue par la suite une propriété des Musulmans pour deux considérations :

1/ Les Juifs ont renié (la vraie religion) et ne suivent plus la religion des croyants parmi les fils d'Israël qui avaient suivi et soutenu Moïse et Jésus (pse) ;

2/ Nous avons plus de droits sur Jérusalem qu'eux puisque la terre n'appartient pas à celui qui, le premier, la met en valeur, mais à celui qui y applique le jugement d'Allah.

En effet, Allah a créé la terre et créé les hommes pour qu'ils L'adorent sur la terre et y observe Sa religion, Sa loi et Son jugement, comme le dit le Très Haut : **Moïse dit à son peuple: "Demandez aide auprès d' Allah et soyez patients, car la terre appartient à Allah. Il en fait héritier qui Il veut**



parmi Ses serviteurs. Et la fin (heureuse) sera aux pieux". (Coran, 7 : 128).

C'est pourquoi si des arabes non musulmans l'occupaient et y faisaient régner la mécréance, on les inviterait à se soumettre au jugement de l'Islam et s'ils le rejettent, ils seront tués.

La question n'est pas une question de peuples et de races, mais plutôt une question de tawhid et d'islam (d'adhésion à la foi en l'unicité absolue d'Allah enseignée par l'Islam).

A toutes fins utiles, nous reproduisons ci-dessous les propos de certains chercheurs : **l'histoire reconnaît que les Cananéens furent les premiers habitants de la Palestine, 6000 ans avant Jésus. C'était une tribu arabe venue de la péninsule arabique venue s'installer en Palestine. Ce sont eux qui donnèrent leur nom à ce pays après leur arrivée.**

Voir as-Souhyouniyya : sa genèse, sa structuration et ses activités par Ahmad al-Awadhi, p. 7.

Quant aux Juifs, ils arrivèrent en Palestine 600 ans après Abraham. C'est-à-dire qu'ils ne furent sur place qu'environ 1400 ans avant Jésus. Autrement dit, les Cananéens les y précédèrent de près de 4500 ans. »

Voir la source susmentionnée, p. 8.

Compte tenu de ce qui précède, les Juifs n'ont aucune droit sur la Palestine ni du point de vue juridique ni de celui religieux, et ils ne peuvent fonder aucun droit sur l'ancienneté de leur occupation de la terre ; ils ne sont que des agresseurs, usurpateurs.

Nous demandons à Allah de débarrasser Jérusalem d'eux très bientôt, car Il en est capable et Il existe bien qu'on s'attende à Son exaucement (des prières). Louange à Allah, le Maître des univers.